

## SECTION de la VENDÉE

SITE INTERNET: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>



**Merci Mrs Darmanin et Fournel de montrer ainsi l'exemple !**

**Ah elle est belle notre déontologie au sommet de l'état !**

*Article CAPITAL du 05/01/2024 - Médiapart*

**Mediapart révèle, dans une enquête, comment Gérard Darmanin et son ancien directeur de cabinet Jérôme Fournel auraient aidé le PSG à ne pas payer d'impôts et de taxes sur le transfert de Neymar en 2017.**

Le transfert le plus cher de l'histoire fait toujours parler. Ce jeudi 4 janvier, Mediapart publie une enquête à propos de l'actuel ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, et du transfert record de Neymar vers le Paris Saint-Germain à l'été 2017. Alors en provenance du FC Barcelone, le Brésilien avait été acheté par le club parisien pour la somme stratosphérique de 222 millions d'euros. Par le biais d'Hugues Renson, un ancien député LREM et vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Martial Ribes (ancien directeur de la communication au PSG) aurait sollicité Gérard Darmanin, alors ministre de l'Action et des Comptes publics, pour travailler sur une solution afin que le PSG ne paye rien de plus que le prix du transfert. «Si ça ne passe pas, cela aura un impact sur beaucoup de choses, aurait écrit Jean-Martial Ribes dans un message. C'est le deal sportif du siècle, il ne faut pas qu'il soit tué par l'administration.»

L'actuel ministre de l'Intérieur et son ancien directeur de cabinet, Jérôme Fournel, auraient alors fait une faveur fiscale au club de la capitale. Le PSG n'aurait alors pas payé de taxes sur le transfert, et ce, contre la jurisprudence de son administration. D'après Mediapart, relayé par RMC Sport, l'administration fiscale aurait pu réclamer entre 67 et 224 millions d'euros dans cette affaire, puisqu'il ne s'agissait pas d'une «indemnité de transfert» mais d'un versement directement au joueur pour lui permettre de payer lui-même sa clause libératoire. Jérôme Fournel aurait même soumis des idées au PSG pour éviter d'aligner les millions.

**Le président de la République et son équipe «également impliqués» ?**

Le 27 juillet 2017, soit quelques jours avant le transfert de Neymar et après avoir suivi les directives du ministère, le PSG aurait reçu deux rescrits fiscaux, adressés par le fisc et l'Urssaf. L'administration française aurait annoncé l'absence d'impôt et de cotisation sociale à payer sur le paiement de la clause libératoire de Neymar. Le 3 août de la même année, le deal historique à 222 millions d'euros est conclu et officiellement annoncé.

Selon le récit de Mediapart, «Hugues Renson précise que les supérieurs du ministre, c'est-à-dire le président et son équipe, sont également impliqués».



**FATIGUÉ  
D'EN VOIR  
DE TOUTES  
LES COULEURS ?**

**FO DGFIP SE SYNDIQUER  
C'EST PAS BÊTE !**

> Retrouvez toutes nos publications sur :

SITE INTERNET NATIONAL : <http://www.fo-dgfip.fr/>

SITE INTERNET LOCAL : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085>

PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>